



Sensibilisation, utilisation et compréhension des consommateurs à l'égard des cryptomonnaies stables

Sur cette page

- [Résumé](#)
- [Introduction](#)
- [Méthode de recherche](#)
- [Résultats](#)
- [Principales observations et conclusions](#)
- [Annexe A : Exemples de statistiques démographiques](#)
- [Annexe B : Questions sur les connaissances relatives aux cryptomonnaies stables](#)

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans la permission de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Agence de la consommation en matière financière du Canada

427, avenue Laurier Ouest

Ottawa (Ontario) K1R 7Y2

www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere

No. de cat. FC5-101/2025F-PDF (fichier PDF, français)

ISBN 978-0-660-78661-2

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Finances du Canada, septembre 2025.

Also available in English under the title: Consumers' Awareness, Use and Understanding of Stablecoins.

Le saviez-vous?

- La possession de cryptomonnaies stables était plus élevée chez les participants qui se sont identifiés comme des hommes, dans les ménages ayant un revenu plus élevé, chez les jeunes et chez les personnes qui se sont identifiées comme Autochtones ou Noirs.
- Les répondants avaient peu de connaissances sur les cryptomonnaies stables, même s'ils semblaient avoir une grande confiance en leur niveau de connaissances. De plus, la surveillance réglementaire liée à l'utilisation des cryptomonnaies stables au Canada était peu connue.
 - 21 % des répondants ont été en mesure de sélectionner une définition juste des cryptomonnaies stables, soit un « type de cryptoactif qui vise à maintenir une valeur stable ».
 - En moyenne, les répondants ont obtenu une note de 18 % aux quatre questions visant à évaluer leurs connaissances sur les cryptomonnaies stables alors qu'ils estimaient avoir obtenu

une note de 50 %. La différence entre les notes réelles et les notes perçues (32 points de pourcentage) était statistiquement significative, car elle démontrait un important excès de confiance.

- Près de la moitié des anciens propriétaires et des propriétaires actuels de cryptomonnaies stables ont vécu des expériences négatives, y compris la perte de fonds à cause de l'effondrement d'une plateforme de cryptomonnaies, d'une fraude ou d'un incident de piratage.
- Parmi les personnes qui ne possédaient pas de cryptomonnaies stables, 44 % d'entre elles estimaient que le manque de réglementation en matière de protection des consommateurs liée aux cryptomonnaies stables était la principale raison pour laquelle elles n'en possédaient pas.
- Les anciens propriétaires et les propriétaires actuels ayant déclaré avoir acquis des cryptomonnaies stables pour acheter des biens et des services étaient plus susceptibles d'être d'accord avec le fait que le gouvernement du Canada devrait adopter une approche distincte en matière de réglementation pour les cryptomonnaies stables.

Résumé

Renseignements généraux

Les cryptomonnaies stables, parfois appelées « cryptoactifs arrimés à une valeur », sont un type de cryptoactif qui vise à maintenir une valeur stable. Pour tenter de maintenir leur valeur stable, elles peuvent être liées à la valeur d'une devise comme le dollar américain, être garanties par d'autres

cryptoactifs, ou utiliser des algorithmes qui déclenchent des achats et des ventes de sorte à maintenir leur valeur stable. Les cryptomonnaies stables peuvent être utilisées pour diverses raisons, comme acheter des biens et des services, transférer de l'argent ou encore à titre d'investissement. Au moment du sondage (et en date de mai 2025), les régimes d'assurance-dépôts fédéraux, provinciaux et territoriaux au Canada ne couvrent pas les cryptomonnaies stables ou tout autre cryptoactif. Selon son fonctionnement, une plateforme de négociation de cryptoactifs peut être assujettie à la réglementation des valeurs mobilières au chapitre de la loi provinciale. Certaines plateformes prétendent être des sociétés enregistrées, mais ce n'est pas la même chose qu'être inscrites auprès d'un organisme de réglementation des valeurs immobilières ¹. L'utilisation de cryptoactifs (y compris des cryptomonnaies stables) peut comporter des risques pour les consommateurs, comme une exposition aux escroqueries, des transactions irréversibles, des valeurs instables qui peuvent augmenter et diminuer subitement, ou encore une perte de fonds si la plateforme de négociation des cryptoactifs ou le fournisseur de portefeuille cessent leurs activités ou font faillite.

Dans le cadre de son mandat de protection des consommateurs de produits et services financiers, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) doit surveiller et évaluer les tendances et les questions susceptibles d'avoir une incidence sur les consommateurs de produits et services financiers au Canada, et accroître la sensibilisation à cet égard. Dans ce contexte, l'ACFC a entrepris une étude pour examiner les connaissances, les expériences et les perceptions en matière du risque des consommateurs concernant l'utilisation et la réglementation des cryptomonnaies stables au Canada. L'objectif de cette étude est de générer des idées réalisables pouvant être utilisées par les organismes de réglementation, les éducateurs, les décideurs et l'écosystème financier en

général afin d'améliorer l'inclusion, la protection et la littératie financières de qualité au service d'un meilleur bien-être financier pour les consommateurs au Canada.

À propos de l'étude

L'ACFC a fait appel aux services d'Ipsos, une firme d'études de marché pour réaliser un sondage sur la sensibilisation, l'utilisation et les points de vue des consommateurs à l'égard des cryptomonnaies stables. Ce sondage a été effectué entre le 12 décembre 2023 et le 19 janvier 2024, et comprenait deux échantillons : un échantillon représentatif de la population adulte au Canada, et un échantillon non représentatif plus ciblé d'utilisateurs de cryptomonnaies stables recrutés par le biais d'organisations de plateforme de crypto.

Les principales conclusions du présent rapport sont fondées sur l'échantillon représentatif. La fréquence des réponses peut parfois dépasser ou ne pas totaliser 100 % en raison de l'arrondissement et du type de question.

Principales conclusions

Possession de cryptomonnaies stables

Dans l'ensemble, 4 % des répondants ont déclaré posséder des cryptomonnaies stables à l'heure actuelle, et 5 % ont déclaré avoir déjà possédé des cryptomonnaies stables. La proportion de répondants ayant déclaré posséder des cryptomonnaies stables à l'heure actuelle était plus élevée chez les participants qui s'identifiaient comme des hommes (ci-après appelés « hommes »), dans les ménages ayant un revenu plus élevé, chez les jeunes et chez les personnes qui s'identifiaient comme Autochtones ou Noirs.

Lorsqu'on a demandé aux répondants pourquoi ils avaient acheté des cryptomonnaies stables, les raisons les plus fréquentes sélectionnées par les personnes qui possèdent des cryptomonnaies stables à l'heure actuelle étaient : à titre de nouvel investissement (32 %), pour diversifier leur portefeuille (30 %), pour les échanger contre d'autres cryptoactifs (26 %), parce qu'ils représentaient moins de risque que d'autres cryptoactifs (23 %). Des raisons semblables ont été mentionnées par les répondants qui ont déjà possédé des cryptomonnaies stables et par d'autres qui n'ont jamais possédé de cryptomonnaies stables, mais qui ont déjà envisagé d'en acquérir.

Connaissances des consommateurs

Les répondants avaient peu de connaissances en matière de cryptomonnaies stables. Par exemple, seulement 21 % des répondants ont été en mesure de sélectionner une définition juste de la cryptomonnaie stable, soit un « type de cryptoactif qui vise à maintenir une valeur stable ». La majorité des répondants (58 %) ont indiqué ne pas connaître la définition. De plus, les répondants ont obtenu une note de 18 % aux quatre questions qui visaient à évaluer les connaissances sur les cryptomonnaies stables. Notamment, lorsqu'on leur a demandé à combien de questions ils pensaient avoir répondu correctement, les répondants se sont donné une note moyenne estimée à 50 %. La différence entre les notes réelles et les notes perçues (32 points de pourcentage) était statistiquement significative, car elle démontrait un important excès de confiance.

Expériences des consommateurs

Parmi les anciens propriétaires et les propriétaires actuels, 49 % ont indiqué avoir vécu des expériences négatives liées aux cryptomonnaies stables, et 10 % des répondants ont indiqué avoir perdu leurs

cryptomonnaies stables en raison d'une fraude, d'une arnaque ou d'un incident de piratage. De ce groupe, 77 % ont dit avoir perdu jusqu'à 10 000 \$, et 23 % ont dit avoir perdu entre 10 000 \$ et 60 000 \$.

Perceptions concernant la réglementation des cryptomonnaies stables.

Parmi tous les répondants, 41 % étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait que le gouvernement du Canada devrait adopter une approche distincte en matière de réglementation pour les cryptomonnaies stables qui tient compte de la différence entre ces produits et d'autres cryptoactifs ainsi que des défis réglementaires uniques qu'ils présentent.

63 %² des répondants qui ont déclaré posséder des cryptomonnaies stables à l'heure actuelle ou en avoir déjà possédé étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait que les cryptomonnaies stables devraient être réglementées comme les autres moyens d'effectuer des paiements ou de transférer de l'argent³. Parmi ceux qui ne possédaient pas de cryptomonnaies stables, 44 % étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait que le manque de réglementation en matière de protection des consommateurs liée aux cryptomonnaies stables était la principale raison pour laquelle ils n'en possédaient pas.

Lorsqu'on a demandé aux répondants d'indiquer dans quelle mesure ils seraient susceptibles d'envisager d'acheter ou d'acquérir des cryptomonnaies stables, 37 %⁴ de tous les répondants ont dit qu'ils l'auraient fort probablement ou assez probablement envisagé s'il existait un processus clair, simple et rapide permettant aux détenteurs de cryptomonnaies stables de les vendre pour de la « monnaie fiduciaire » (monnaie non-crypto, émise par le gouvernement). De même, 36 %⁵ d'entre eux ont indiqué qu'il l'aurait fort probablement ou assez

probablement envisagé si les détenteurs de cryptomonnaies stables récupéraient la valeur de leurs avoirs, même si la société de crypto faisait faillite ou cessait ses activités.

Conclusions

L'utilisation et la prévalence des cryptomonnaies stables augmentent,⁶ mais les connaissances sur le sujet demeurent limitées, et un nombre important de consommateurs estiment que les cryptomonnaies stables doivent être réglementées au Canada. Le présent document vise à améliorer les recherches antérieures menées au Canada qui examinaient les cryptoactifs de façon générale en vue d'orienter les futurs efforts en matière de politiques et de littératie financière pour renforcer la protection, l'inclusion et le bien-être des consommateurs.

Introduction

Les principes centraux du mandat de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) comprennent la protection et l'éducation des consommateurs de produits et services financiers. Dans le cadre de son mandat, l'ACFC produit des recherches fiables faisant autorité, des outils (p. ex. des calculatrices et des outils interactifs en ligne) et des ressources (p. ex. des programmes d'éducation financière), en plus d'élaborer et de mettre en œuvre la Stratégie nationale pour la littératie financière du Canada en collaboration avec les intervenants de l'écosystème financier⁷.

Dans un écosystème financier de plus en plus numérique qui évolue rapidement, l'ACFC surveille et évalue les tendances et les questions émergentes susceptibles d'avoir une incidence sur les consommateurs de

produits et services financiers, et accroît la sensibilisation à cet égard. Ces recherches éclairent :

- les recommandations stratégiques visant à accroître l'inclusion financière de qualité tout en protégeant et en améliorant les résultats pour les consommateurs au moyen de mesures de protection uniformes et de normes de conduite sur le marché, à mesure que les produits et les marchés évoluent;
- le contenu, les activités et les interventions portant sur la littératie financière visant à aider les consommateurs à s'y retrouver dans les contextes financiers actuels et évolutifs, et à en bénéficier.

Les actifs numériques comme les cryptomonnaies (ce qui comprend les cryptomonnaies stables) peuvent présenter des occasions au sein de l'écosystème financier, mais ils présentent également des risques pour les consommateurs. Les cryptomonnaies stables, parfois appelées « cryptoactifs arrimés à une valeur », sont un type de cryptoactif qui vise à maintenir une valeur stable. Pour atteindre cette stabilité, les cryptomonnaies stables peuvent être liées à la valeur d'une devise comme le dollar américain, être garanties par d'autres cryptoactifs ou des produits de base comme l'or, ou utiliser des algorithmes qui déclenchent des achats et des ventes afin de maintenir leur valeur stable. Les cryptomonnaies stables peuvent être utilisées pour diverses raisons, comme acheter des biens et des services, transférer de l'argent ou encore à titre d'investissement.

Plusieurs administrations, dont l'Union européenne, Singapour et Hong Kong, ont adopté un cadre réglementaire pour les cryptomonnaies stables. Au moment du sondage (et en date de mai 2025), les régimes d'assurance-dépôts fédéraux, provinciaux et territoriaux au Canada ne couvrent pas les cryptoactifs, y compris les cryptomonnaies stables. Entre autres risques pour les consommateurs, l'utilisation de cryptoactifs (dont les

cryptomonnaies stables) peut comporter une exposition à la fraude, des transactions irréversibles, des valeurs instables qui peuvent augmenter et diminuer subitement, et une perte de fonds si la plateforme de négociation des cryptos ou le fournisseur de portefeuille cessent leurs activités ou font faillite, etc.

Afin d'atténuer les risques pour la protection des consommateurs et le système financier sous réglementation fédérale, l'ACFC a publié en 2022 une déclaration commune ⁸ avec le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada et la Société d'assurance-dépôts du Canada à l'intention de toutes les entités réglementées qui exercent des activités liées aux cryptoactifs, ou qui offrent des services dans ce domaine. La déclaration souscrit au principe « mêmes activités, mêmes risques, mêmes réglementations » préconisé par le Conseil de stabilité financière, et indique que « les actifs numériques, tels que les cryptomonnaies et les cryptomonnaies stables, ainsi que les applications de finance décentralisée, doivent être assujettis à une surveillance et à un régime de réglementation prudents et réfléchis étant donné que ces derniers évoluent à la fois dans le périmètre du système financier traditionnel, ainsi qu'en dehors de celui-ci, parfois simultanément ».

Dans ce contexte en évolution, il est nécessaire de mieux comprendre l'utilisation, les connaissances, les expériences et les perceptions des consommateurs à l'égard des risques et des réglementations associés aux cryptomonnaies stables. En plus de faire progresser la protection des consommateurs, une meilleure compréhension des interactions des consommateurs avec les cryptomonnaies stables peut conduire à des interventions et à des renseignements plus ciblés pour les consommateurs. À cette fin, l'ACFC a mené une recherche sur l'opinion publique afin d'examiner la sensibilisation, l'utilisation et la compréhension des

consommateurs à l'égard des cryptomonnaies stables et de leur réglementation au Canada. Ce rapport présente les principales conclusions du sondage.

Méthode de recherche

Le sondage (mené entre le 12 décembre 2023 et le 19 janvier 2024) comprenait deux échantillons de Canadiens de 18 ans et plus : un échantillon représentatif de la population adulte au Canada (2 410 personnes, dont 386 propriétaires de cryptomonnaies stables) et un échantillon non représentatif plus ciblé d'utilisateurs de cryptomonnaies recrutés par l'intermédiaire d'organisations de plateforme de crypto (221 utilisateurs de plateformes de crypto au Canada, dont 114 propriétaires actuels de cryptomonnaies stables).

La conception de l'échantillon représentatif de propriétaires de cryptomonnaies stables a été élaborée selon le principe du suréchantillonnage afin d'assurer un échantillon de taille suffisante pour l'analyse. Une pondération a été appliquée à cet échantillon afin de veiller à ce que les données définitives reflètent la population adulte générale selon la région, l'âge ou le sexe, conformément au recensement de 2021. Une technique de méthode itérative aléatoire a été appliquée pour la pondération. L'échantillon recruté par l'intermédiaire d'organisations de plateformes de crypto n'a pas été pondéré puisqu'il était non représentatif de nature.

Le sondage a été mené en français et en anglais, et les répondants ont été invités à le remplir dans la langue officielle de leur choix. Le sondage portait notamment sur la connaissance générale des cryptomonnaies stables, la possession et l'usage de cryptomonnaies stables, les attitudes à l'égard des cryptomonnaies stables, et les attentes concernant la

réglementation des cryptomonnaies stables et la protection des consommateurs. Pour une description complète de la méthode de sondage et des bases de données, veuillez consulter [Bibliothèque et Archives du Canada](#).

Dans le présent rapport, toute différence dans la fréquence des réponses aux questions signalée entre les groupes démographiques est statistiquement significative au coefficient de confiance de 95 %, sauf indication contraire. Un tableau sommaire de l'échantillon des données démographiques figure à l'annexe A.

Résultats

Possession de cryptomonnaies stables

Dans l'ensemble, 4 % des répondants ont déclaré posséder des cryptomonnaies stables à l'heure actuelle, 5 % ont déclaré avoir déjà possédé des cryptomonnaies stables et 91 % n'ont jamais possédé de cryptomonnaies stables. Près du tiers (32 %) des personnes ayant déclaré ne jamais avoir possédé de cryptomonnaies stables avaient envisagé d'en acheter ou d'en acquérir.⁹

La possession de cryptomonnaies stables était plus élevée parmi les groupes suivants :

- les hommes (6 %, ou 66 sur 1 175 hommes comparativement à 4 %, ou 28 sur 1 224 participants qui s'identifient comme des femmes [ci-après appelés « femmes »]);
- les ménages dont le revenu annuel est supérieur à 100 000 \$ (100 000 \$ et plus : 7 % ou 36 sur 525; 60 000 \$ < 100 000 \$: 4 % ou 28 sur 631; 40 000 \$ < 60 000 \$: 4 % ou 15 sur 416; < 40 000 \$: 2 % ou 14 sur 646);

- les jeunes (de 18 à 34 ans : 8 % ou 51 sur 638; de 35 à 54 ans : 5 % ou 37 sur 780; 55 ans et plus : 1 % ou 8 sur 993);
- les personnes qui s'identifient comme Autochtones (16 % ou 19 sur 123, comparativement à 3 % ou 77 sur 2 287 non-Autochtones) ou Noirs (9 % ou 10 sur 118, comparativement à 4 % ou 60 sur 1 697 qui s'identifient comme Blancs).

Lorsqu'on leur a demandé d'indiquer les raisons pour lesquelles ils avaient acheté des cryptomonnaies stables, les propriétaires actuels sélectionnaient les raisons suivantes plus fréquemment : à titre de nouvel investissement (32 %), pour diversifier leur portefeuille (30 %), pour les échanger contre d'autres cryptoactifs (26 %), parce qu'ils représentaient moins de risque que d'autres cryptoactifs (23 %).

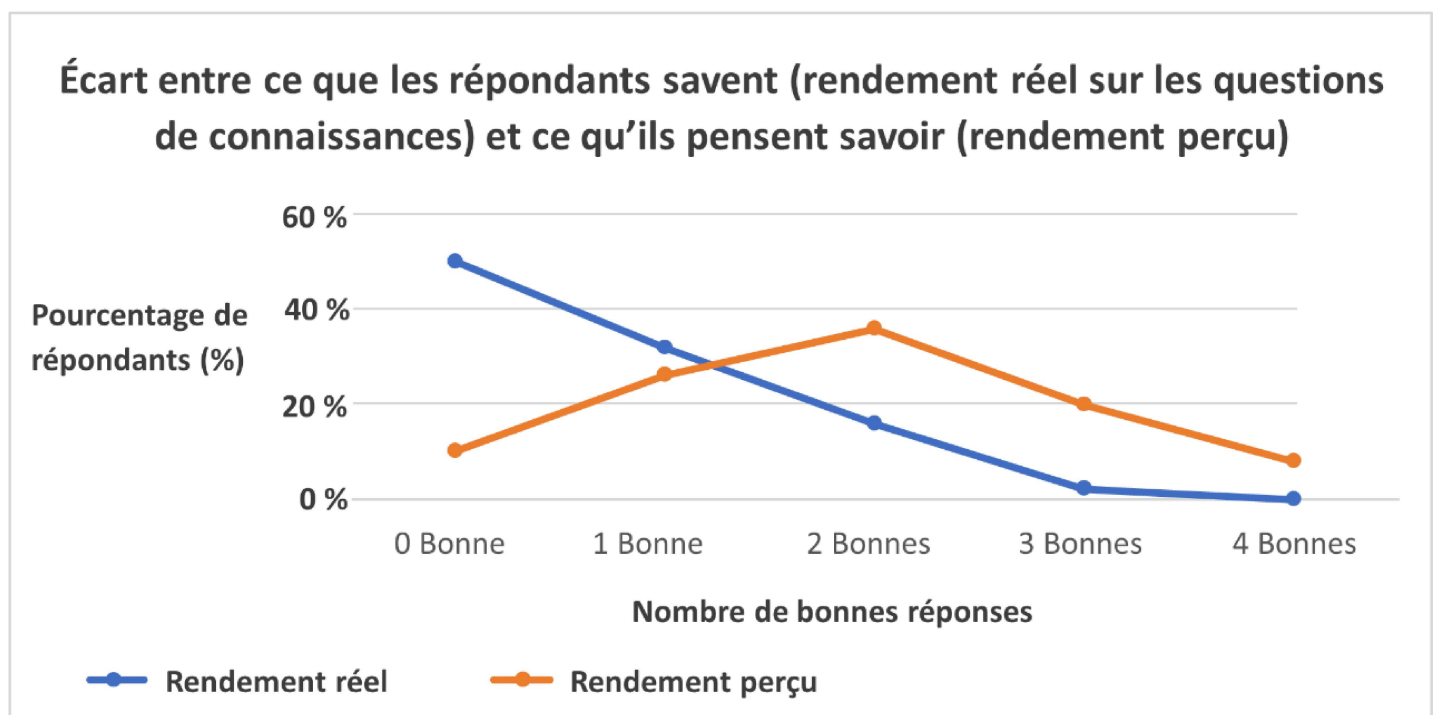
Parmi les anciens propriétaires (les personnes qui ont déclaré avoir déjà possédé des cryptomonnaies stables, mais ne plus en avoir), des raisons semblables ont été sélectionnées, la plus courante étant que les cryptomonnaies stables semblaient moins volatiles que d'autres cryptoactifs (27 %). On mentionne également les autres raisons suivantes : les échanger contre d'autres cryptoactifs (27 %), à titre de nouvel investissement (26 %), gagner de l'argent (rendement) en prêtant les cryptomonnaies stables (24 %), diversifier son portefeuille (22 %), acheter des biens et des services (20 %).

Connaissances des consommateurs

Comme il est indiqué ci-dessus, cette recherche tentait de bien comprendre les connaissances des consommateurs à l'égard des cryptomonnaies stables. Dans l'ensemble, la recherche montrait que les répondants avaient peu de connaissances en matière de cryptomonnaies stables (les questions du sondage figurent à l'annexe B). Par exemple, lorsqu'on leur a demandé de choisir la définition la plus juste du mot « cryptomonnaies stables »,

seulement deux répondants sur dix (21 %) ont sélectionné la bonne définition, soit « un type de cryptoactif qui vise à maintenir une valeur stable ». Plus de la moitié des répondants (58 %) ont indiqué ne pas connaître la définition. Pour ce qui est des quatre autres questions propres aux connaissances sur les cryptomonnaies stables, les répondants ont obtenu une moyenne réelle de 18 %. Toutefois, lorsqu'on leur a demandé à combien de questions ils pensaient avoir répondu correctement, les répondants estimaient leur résultat à 50 %. Cette différence ¹⁰ entre les connaissances réelles et perçues des répondants en matière de cryptomonnaies stables était statistiquement significative, car les répondants surestimaient considérablement leurs connaissances à ce sujet.

Figure 1 : Les répondants surestiment leurs connaissances en matière de cryptomonnaies stables.



► Version texte – Figure 1.

Les répondants avaient très peu de connaissances sur les divers types de cryptomonnaies stables existantes, la possibilité de vendre ou d'échanger des cryptomonnaies stables, le manque d'assurance-dépôts sur les avoirs

de cryptomonnaies stables, et les types de risques liés au fait de posséder des cryptomonnaies stables. Par exemple :

- seulement 1 % des répondants ont correctement sélectionné tous les types de cryptomonnaies stables qui sont actuellement disponibles;
- seulement 5 % des répondants savaient que l'affirmation selon laquelle ils pouvaient « à tout moment vendre ou échanger leurs cryptomonnaies stables pour de la monnaie "fiduciaire" » était fausse;
- seulement 16 % des répondants savaient que l'affirmation selon laquelle « les avoirs de cryptomonnaies stables étaient assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada et les assureurs de dépôts provinciaux » était fausse.

La proportion de répondants ayant répondu correctement était généralement plus élevée chez les anciens propriétaires et les propriétaires actuels de cryptomonnaies stables (par rapport à ceux qui n'ont jamais possédé de cryptomonnaies stables), les hommes, les jeunes Canadiens (en particulier ceux âgés de 18 à 34 ans), les ménages à revenu élevé, les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé, les personnes qui ne sont pas nées au Canada, et celles qui s'identifient comme d'origine sud-asiatique, arabe, noire ou chinoise.

Expériences des consommateurs

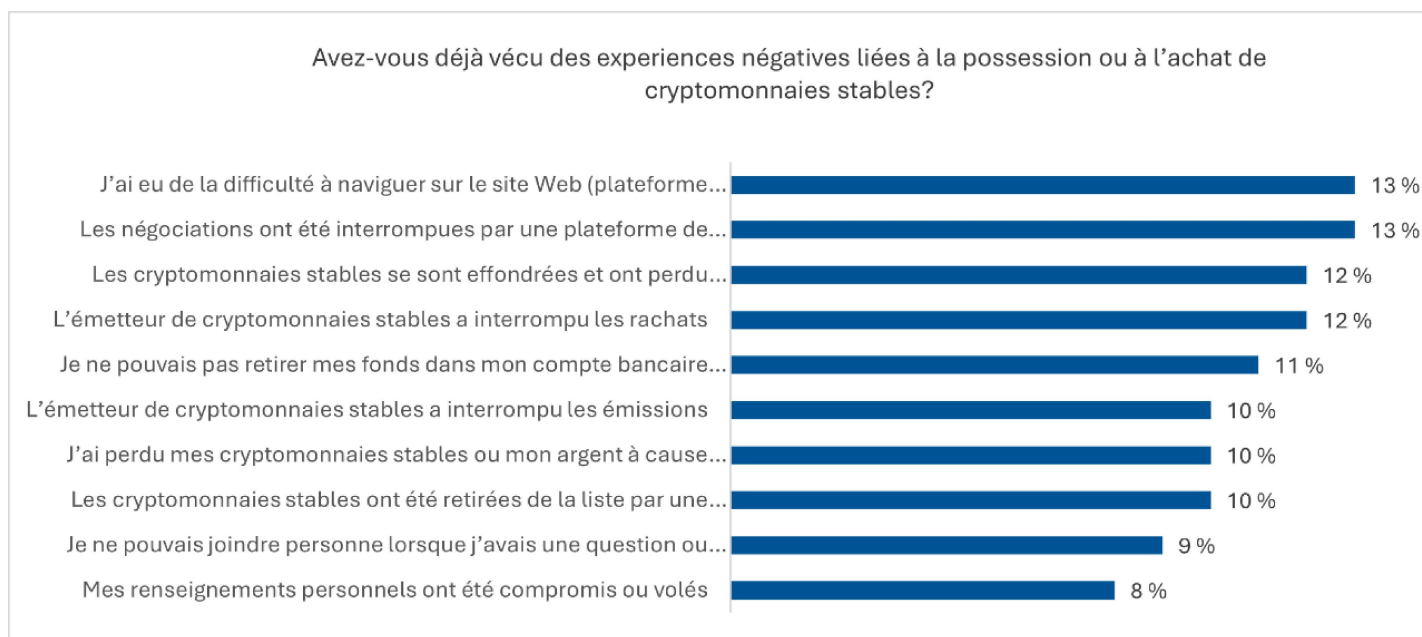
Lorsqu'on a demandé aux anciens propriétaires et aux propriétaires actuels s'ils avaient vécu des expériences négatives liées à la possession ou à l'achat de cryptomonnaies stables, près de la moitié (49 %) a répondu par l'affirmative ¹¹. Dans ce groupe, aucun problème n'était particulièrement répandu : les expériences négatives signalées comprenaient l'effondrement des cryptomonnaies stables et la perte de toute leur valeur

(12 %), le fait d'être victime d'une fraude ou d'un incident de piratage (10 %), l'interruption des négociations par une plateforme de crypto, etc. (voir la figure 2 pour une liste complète des problèmes).

Une analyse de corrélation laissait entendre que le fait de savoir comment protéger les cryptomonnaies stables contre la fraude ne signifiait pas à une diminution de la probabilité d'être victime de fraude, c.-à-d. que la sensibilisation seule n'est pas suffisante pour prévenir la fraude. Cette situation peut être attribuable à diverses raisons, notamment :

- les gens peuvent savoir comment protéger leurs cryptomonnaies stables, mais ne pas mettre leurs connaissances en pratique;
- les gens peuvent prendre des mesures pour se protéger et être quand même victimes de fraude;
- les mécanismes de protection contre la fraude peuvent ne pas être assez solides pour contrer les fraudeurs, même si les consommateurs sont conscients de la fraude.

Figure 2 : Propriétaires actuels et anciens propriétaires de cryptomonnaies stables qui ont vécu un éventail d'expériences négatives



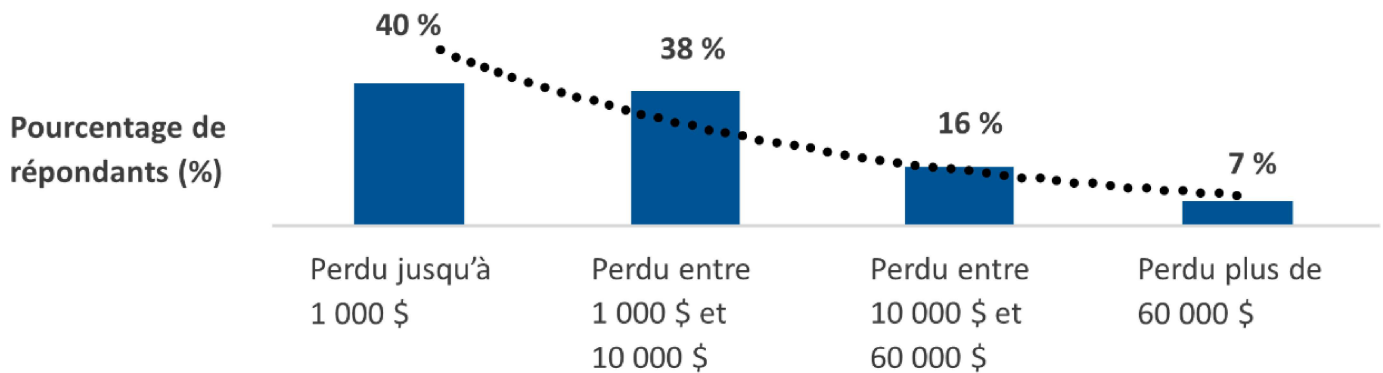
► Version texte – Figure 2.

Parmi ceux qui ont déclaré avoir perdu leurs cryptomonnaies stables ou leur argent à cause d'une fraude, d'une escroquerie ou d'un incident de piratage, environ 8 personnes sur 10 (77 %) ont indiqué avoir perdu jusqu'à 10 000 \$ et environ 2 personnes sur 10 (23 %) ont indiqué avoir perdu entre 10 000 \$ et 60 000 \$. Dans l'ensemble, le pourcentage de répondants qui ont perdu un montant en raison de la fraude semble diminuer à mesure que le montant perdu augmente (voir la figure 3).

Une tendance similaire a été observée chez les propriétaires qui ont perdu des fonds précisément en raison de l'effondrement d'une plateforme de négociation de cryptoactifs. Parmi ceux qui ont déclaré avoir été touchés par un tel événement, 72 % avaient perdu jusqu'à 10 000 \$, et 26 % avaient perdu plus de 10 000 \$. Cependant, 70 % de ceux qui avaient perdu des fonds ont déclaré avoir été en mesure de récupérer une partie de ce qu'ils avaient perdu. Notamment, 72 % ont déclaré qu'ils possédaient toujours des cryptomonnaies stables, ce qui met en évidence un « appétit pour le risque » élevé.

Figure 3 : Parmi les répondants ayant vécu des expériences négatives, le pourcentage de ceux ayant perdu un montant important en raison de la fraude semble diminuer à mesure que le montant perdu augmente.

Vous avez mentionné avoir perdu des cryptomonnaies stables ou de l'argent en raison d'un incident de piratage, d'une fraude ou d'une arnaque. Quelle était la valeur approximative des cryptomonnaies stables que vous avez perdues au moment de l'incident?



► Version texte – Figure 3.

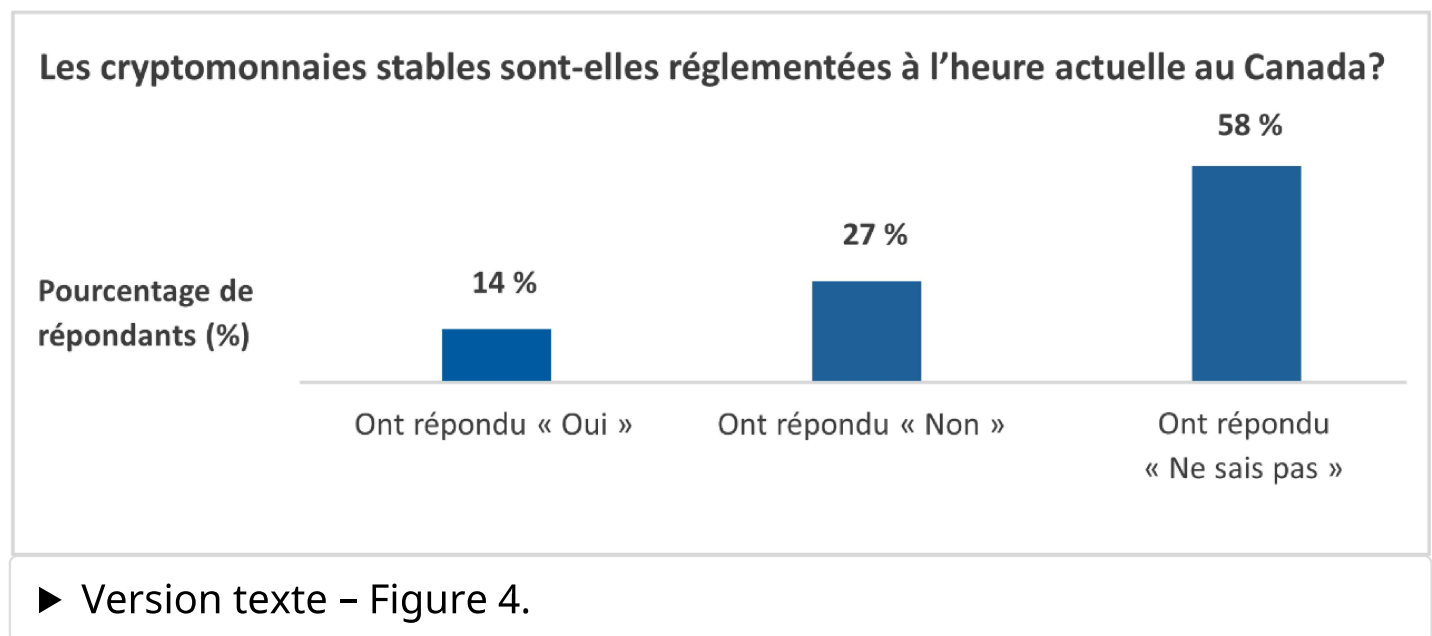
Perceptions concernant la réglementation des cryptomonnaies stables

La réglementation des cryptomonnaies stables peut présenter des défis uniques, étant donné que les cryptomonnaies stables ne sont pas utilisées uniquement comme moyen de paiement, mais aussi comme une forme d'investissement. Les activités de paiement sont généralement assujetties à la réglementation fédérale, tandis que les placements ou les valeurs mobilières sont assujettis à la réglementation au titre des lois provinciales. Bien que certaines plateformes de négociation de crypto – dont celles sur lesquelles se négocient les cryptomonnaies – puissent être assujetties à la réglementation des valeurs mobilières, selon les provinces au moment du sondage (et en date de mai 2025), le contexte reste très inégal.

On a demandé à tous les répondants d'indiquer si les cryptomonnaies stables sont réglementées à l'heure actuelle au Canada. La majorité des répondants (58 %) ont sélectionné « Je ne sais pas » comme réponse à cette question. Ceux qui ont répondu « oui » (14 % de tous les répondants) ont ensuite été invités à sélectionner dans une liste qui, selon eux, est

responsable de la réglementation des cryptomonnaies stables au Canada. De ce groupe, 30 % ont sélectionné la Banque du Canada, 29 % l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, 27 % le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, et 23 % les organismes provinciaux de réglementation des valeurs mobilières. Un plus petit nombre de répondants pensaient qu'il s'agissait des ministères provinciaux de protection des consommateurs (14 %) ou du Bureau du surintendant des institutions financières (14 %), tandis que 12 % ont répondu « Ne sais pas ».

Figure 4 : La majorité des répondants ne savaient pas si les cryptomonnaies stables étaient réglementées à l'heure actuelle au Canada. ¹²



Points de vue sur la protection des consommateurs et la réglementation des cryptomonnaies stables

Les points de vue des répondants au sondage sur la réglementation des cryptomonnaies stables ne différaient pas de manière significative en fonction de leur niveau de connaissance sur les cryptomonnaies.

Parmi tous les répondants, 41 % étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait que le gouvernement du Canada devrait adopter une approche distincte en matière de réglementation pour les cryptomonnaies stables qui tient compte de la différence entre les cryptomonnaies stables et d'autres cryptoactifs, ainsi que des défis réglementaires uniques qu'elles présentent.

Parmi ceux qui ne possédaient pas de cryptomonnaies stables, 44 % étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait que le manque de réglementation en matière de protection des consommateurs liée aux cryptomonnaies stables était la principale raison pour laquelle ils n'en possédaient ou n'en détenaient pas.

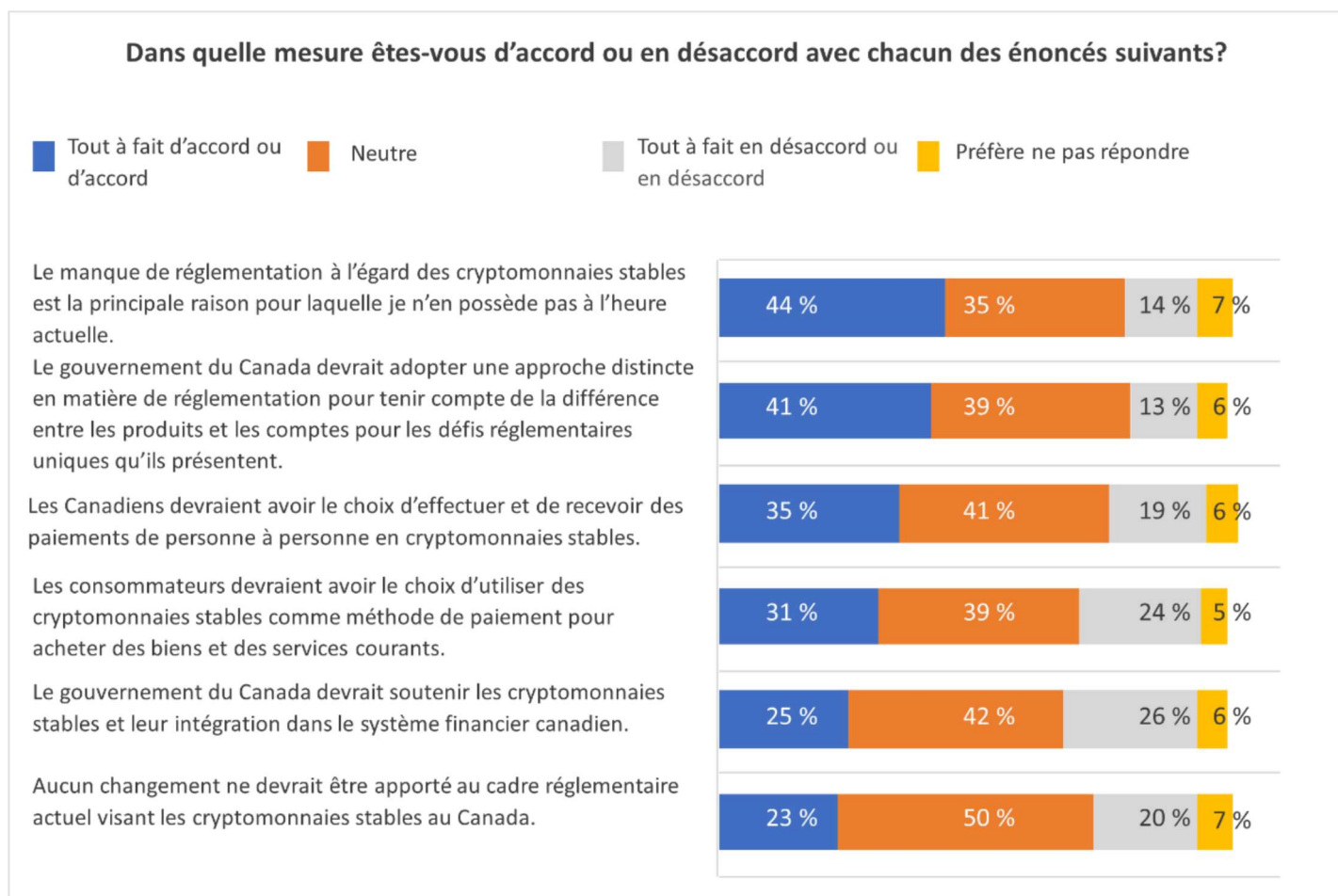
Parmi les propriétaires actuels et les anciens propriétaires de cryptomonnaies stables, la majorité (60 % des propriétaires actuels et 69 % des anciens propriétaires) était d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait que le gouvernement du Canada devrait adopter une approche distincte en matière de réglementation pour les cryptomonnaies stables. En revanche, près de la moitié des propriétaires (50 % des propriétaires actuels et 46 % des anciens propriétaires) étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait que le statu quo doit être maintenu ¹³, ¹⁴.

D'autres analyses ont laissé entendre qu'il existait un lien entre l'acquisition de cryptomonnaies stables aux fins de paiement et le fait de souscrire à l'opinion selon laquelle le gouvernement du Canada devrait adopter une approche distincte en matière de réglementation pour les cryptomonnaies stables qui tient compte de la différence entre les cryptomonnaies stables et d'autres cryptoactifs.

Plus précisément, les analyses montrent que les anciens propriétaires et les propriétaires actuels qui ont déclaré avoir acquis des cryptomonnaies stables pour acheter des biens et des services, par rapport aux autres qui

n'ont pas sélectionné cet énoncé, étaient 19 fois plus susceptibles d'être d'accord avec le fait que le gouvernement du Canada devrait adopter une approche distincte ¹⁵.

Figure 5 : Points de vue sur la réglementation à l'égard des cryptomonnaies stables au Canada de tous les répondants au sondage ¹⁶

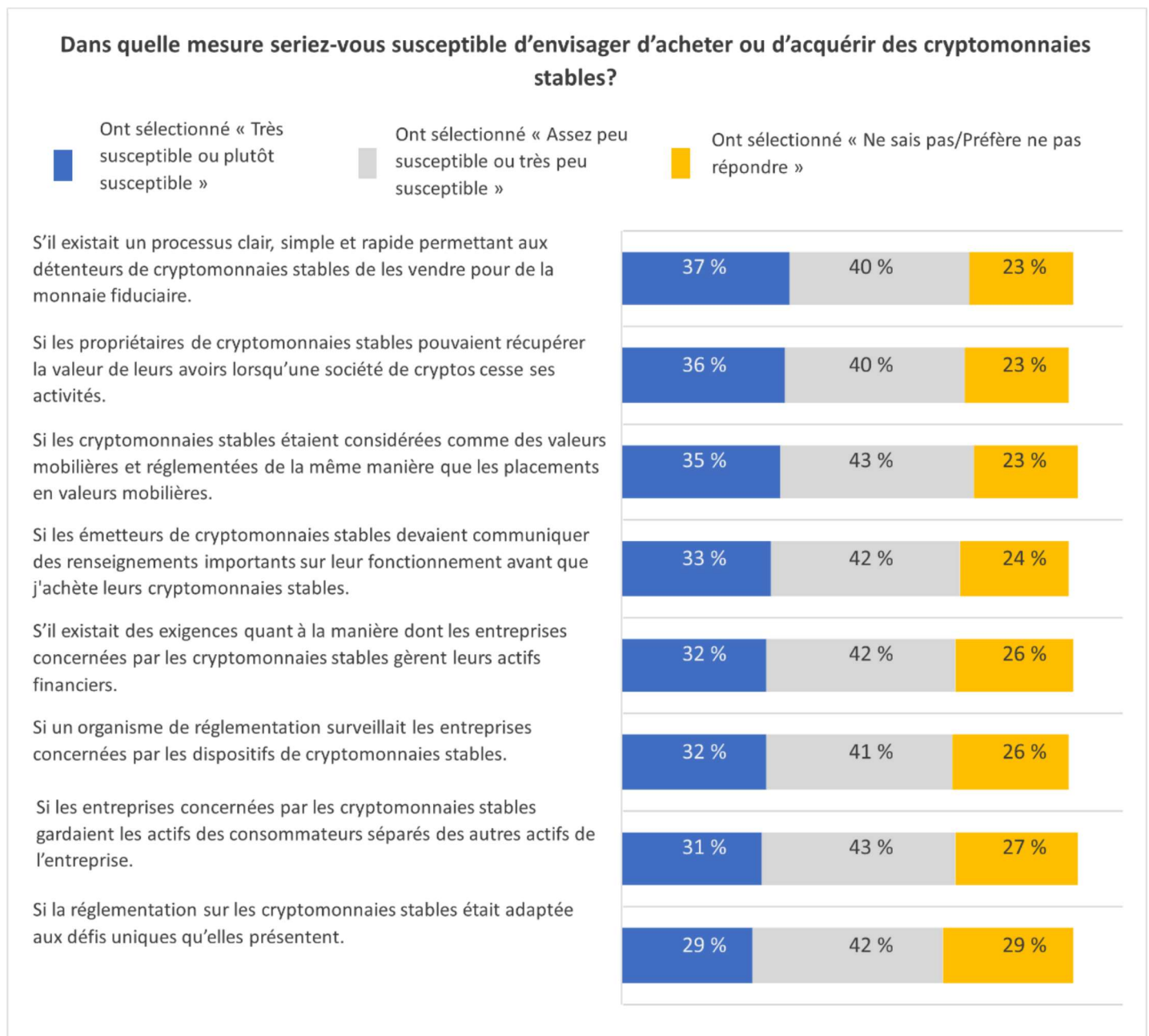


► Version texte – Figure 5.

Lorsqu'on a posé la question sur les mesures de protection pour les consommateurs et d'autres caractéristiques, environ un tiers des répondants ont dit qu'ils envisageraient d'acheter ou encore d'acquérir des cryptomonnaies stables s'il existait un processus clair, simple et rapide permettant aux détenteurs de cryptomonnaies stables de vendre leurs cryptomonnaies stables pour de la monnaie fiduciaire (37 %) et si les

propriétaires de cryptomonnaies stables pouvaient récupérer la valeur de leurs avoirs même si une société de crypto faisait faillite ou cessait ses activités (36 %). Voyez la liste complète à la figure 6.

Figure 6 : Points de vue de tous les répondants sur les conditions dont il faut tenir compte lors de l'achat ou de l'acquisition de cryptomonnaies stables.



► Version texte – Figure 6.

Principales observations et conclusions

Les actifs numériques, comme les cryptomonnaies et les cryptomonnaies stables, peuvent présenter des occasions au sein de l'écosystème financier, mais ils présentent également des risques. L'ACFC a réalisé cette recherche dans le but d'examiner les connaissances, les expériences et les perceptions des consommateurs à l'égard du risque en ce qui concerne l'utilisation et la réglementation des cryptomonnaies stables au Canada. Cette recherche est particulièrement importante dans le contexte actuel où les cryptomonnaies sont de plus en plus présentes au Canada et partout dans le monde. Au début de l'année 2025, par exemple, les cryptomonnaies ont suscité beaucoup d'attention dans l'actualité en vue des élections américaines. Comme il est décrit ci-dessous, les résultats de la présente recherche renforcent le besoin d'avoir des mesures de protection des consommateurs en place qui régissent les cryptomonnaies stables au Canada, en plus de veiller à l'éducation des consommateurs à ce sujet.

Modèle d'utilisation des cryptomonnaies stables et expériences des propriétaires

Bien que des recherches antérieures menées au Canada aient porté sur les cryptoactifs de façon plus générale ¹⁷, les résultats de ce sondage complètent les recherches antérieures en documentant plus précisément la connaissance, l'utilisation et la compréhension des Canadiens à l'égard des cryptomonnaies stables et de leur réglementation. Moins d'un Canadien sur dix possède actuellement ou a déjà possédé des cryptomonnaies stables, la possession étant plus élevée chez certains sous-groupes de consommateurs, notamment les hommes, les jeunes, les personnes issues de ménage à revenu élevé et les personnes qui s'identifient comme Autochtones ou Noirs. Les conclusions de l'ACFC sont généralement

cohérentes avec les recherches antérieures menées par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario qui portaient sur les cryptoactifs de façon générale; celles-ci montraient que 10 % des Canadiens possédaient des cryptoactifs en 2023, avec un taux de possession plus élevé chez les hommes, les personnes âgées de 25 à 44 ans et dans les ménages à revenu élevé.

La présente recherche montre également que les raisons les plus courantes d'acheter ou d'acquérir des cryptomonnaies stables étaient les suivantes : un nouvel investissement, la diversification du portefeuille, l'échange de cryptomonnaies stables pour d'autres cryptoactifs, les cryptomonnaies stables représentent un risque plus faible ¹⁸ que d'autres cryptoactifs. Des recherches antérieures ont documenté des tendances semblables. Par exemple, les répondants de la recherche de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario de 2023 ont sélectionné les raisons suivantes pour l'achat de cryptomonnaies stables : moins volatiles que les cryptomonnaies (35 %), plus de facilité à faire des paiements (35 %), diversification des portefeuilles d'investissement (33 %) et nouvel investissement (33 %).

Le manque de réglementation en matière de protection des consommateurs a une incidence importante sur la probabilité d'acheter des cryptomonnaies stables et sur l'expérience négative associée à la propriété.

- Parmi les personnes qui n'ont jamais possédé de cryptomonnaies stables, environ la moitié a indiqué que le manque de réglementation en matière de protection des consommateurs liée aux cryptomonnaies stables (et cryptoactifs en général) était la principale raison pour laquelle elles n'en possédaient pas. Un plus grand nombre de répondants envisageraient d'acheter ou d'acquérir des cryptomonnaies stables s'il y avait une meilleure protection des consommateurs.

- Près de la moitié des anciens propriétaires et des propriétaires actuels de cryptomonnaies stables ont vécu des expériences négatives, y compris la perte de fonds en raison de l'effondrement d'une plateforme de cryptomonnaie, de fraude ou d'un incident de piratage.

Éducation des consommateurs

Une éducation et une sensibilisation accrues des consommateurs dans l'ensemble de l'écosystème permettraient de compléter la protection des consommateurs. Dans l'ensemble, les résultats du sondage actuel montrent le peu de connaissances au sujet des cryptomonnaies stables, de même qu'une faible sensibilisation à la surveillance réglementaire liée à l'utilisation de cryptomonnaies stables au Canada. Les résultats montrent également que les répondants surestimaient leurs connaissances des cryptomonnaies stables, et cet excès de confiance a été observé même chez les propriétaires de cryptomonnaies stables. Cette constatation souligne le besoin d'avoir des ressources et des outils fiables et neutres pour améliorer les connaissances des consommateurs à l'égard des cryptomonnaies stables. Cela dit, cette recherche montre également que la sensibilisation seule ne suffit pas à prévenir la fraude, et souligne la nécessité que l'écosystème financier élabore des mesures solides pour protéger les consommateurs.

Regard sur l'avenir

À mesure que la technologie évolue et que le secteur financier devient de plus en plus numérique, l'ACFC continuera de tirer parti de ses recherches et de ses analyses pour cerner et mesurer les tendances et les questions émergentes qui touchent les consommateurs de produits et services

financiers au Canada, et d'en rendre compte dans le but de fournir à l'écosystème financier des renseignements exploitables pour améliorer l'inclusion, la protection, la littératie et le bien-être financiers de qualité.

Annexe A : Exemples de statistiques démographiques

Variable		% de l'échantillon représentatif du groupe
Sexe	Femme	51 %
	Homme	49 %
Âge	18-34	26 %
	35-54	32 %
	Plus de 55	41 %
Né(e) au Canada	Oui	74 %
	Non	26 %
Autochtone	Oui	5 %
	Non	93 %
	Ne sais pas/Préfère ne pas répondre	2 %

Variable		% de l'échantillon représentatif du groupe
Personne en situation de handicap	Oui	14 %
	Non	84 %
	Ne sais pas/ Préfère ne pas répondre	2 %
Situation de faible revenu (revenu du ménage < 40 000 \$)	Oui	27 %
	Non	65 %
	Ne sais pas/ Préfère ne pas répondre	8 %
Langue principalement parlée à la maison	Anglais	71 %
	Français	22 %
	Autre	7 %
Région	Alberta	11 %
	Colombie-Britannique et territoires	14 %
	Manitoba/Saskatchewan	6 %
	Québec	23 %
	Provinces de l'Atlantique	7 %
	Ontario	39 %

Variable		% de l'échantillon représentatif du groupe
Niveau de scolarité	Inférieur aux études secondaires	4 %
	Diplôme d'études secondaires	19 %
	Études collégiales ou universitaires partielles sans diplôme ou certificat	12 %
	Certificat ou diplôme d'études collégiales	28 %
	Diplôme d'études universitaires de premier cycle	21 %
	Diplôme d'études universitaires de deuxième cycle	15 %
	Ne sais pas/ Préfère ne pas répondre	1 %

Annexe B : Questions sur les connaissances relatives aux cryptomonnaies stables

Question

Parmi les définitions suivantes, laquelle décrit le mieux les cryptomonnaies stables?

Options de réponse (les bonnes réponses sont écrites **en caractères gras**).

- a. Les cryptomonnaies stables sont des jetons physiques liés à un bassin d'actifs numériques qui peuvent être utilisés comme monnaie dans la majorité des magasins de détail canadiens.
- b. **Les cryptomonnaies stables sont un type de cryptoactif qui vise à maintenir une valeur stable.**
- c. Les cryptomonnaies stables sont des cryptoactifs soutenus par le gouvernement, rattachés au dollar américain et soutenus par la Réserve fédérale.
- d. Les cryptomonnaies sont des jetons numériques qui sont négociés et échangés par l'intermédiaire de plateformes de médias sociaux.
- e. Je ne sais pas.
- f. Préfère ne pas répondre.

Question

Les cryptomonnaies stables sont un type de cryptoactif qui vise à maintenir une valeur stable. Dans cette optique et au meilleur de vos connaissances, parmi les options suivantes, quels sont les types de cryptomonnaies stables réelles actuellement disponibles? Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.

Options de réponse (les bonnes réponses sont écrites **en caractères gras**)

- a. **Des cryptomonnaies stables qui sont entièrement soutenues par une réserve d'actifs (garanties par des actifs).**
- b. **Des cryptomonnaies stables qui sont entièrement soutenues par des produits de base (garanties par des produits de base).**
- c. **Des cryptomonnaies stables qui sont entièrement soutenues par des cryptoactifs (garanties par des cryptos).**

- d. Des cryptomonnaies qui sont entièrement soutenues par les banques centrales (comme la Réserve fédérale).
- e. **Des cryptomonnaies stables qui sont émises à titre de passif d'une institution financière.**
- f. **Des cryptomonnaies stables qui utilisent un algorithme (cryptomonnaies algorithmiques).**
- g. Des cryptomonnaies stables qui nécessitent toujours que l'acheteur fournisse des garanties (comme une maison ou un actif).
- h. **Des cryptomonnaies stables qui utilisent une méthode de stabilisation hybride (p. ex. un algorithme et une réserve d'actifs).**
- i. Aucune de ces réponses.
- j. Je ne sais pas.
- k. Préfère ne pas répondre.

Veillez répondre vrai ou faux à la question suivante :

Je peux à tout moment vendre ou échanger mes cryptomonnaies stables pour de la monnaie « fiduciaire ». « Fiduciaire » désigne un type de monnaie qui est émise par un gouvernement et qui n'est pas soutenue par un produit de base comme l'or ou l'argent.

Options de réponse (les bonnes réponses sont écrites **en caractères gras**).

- a. Vrai
- b. **Faux**
- c. Vrai et faux, selon le type de cryptomonnaies stables.
- d. Je ne sais pas.
- e. Préfère ne pas répondre.

Veillez répondre vrai ou faux à la question suivante :

Les avoirs liés aux cryptomonnaies stables sont assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada et les assureurs de dépôts provinciaux.

Options de réponse (les bonnes réponses sont écrites **en caractères gras**).

- a. Vrai
- b. **Faux**
- c. Je ne sais pas.
- d. Préfère ne pas répondre.

Question

À votre connaissance, parmi les événements suivants, lesquels pourraient se produire lorsqu'on détient des cryptomonnaies stables? Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent.

Options de réponse (les bonnes réponses sont écrites **en caractères gras**).

- a. **Des pertes découlant des fluctuations de la valeur des cryptomonnaies stables.**
- b. **Des pertes découlant d'une plateforme de négociation ou d'échange qui cesse ses activités.**
- c. **Des pertes associées aux actifs de réserve qui soutiennent la valeur des cryptomonnaies stables.**
- d. Aucune de ces réponses.
- e. Je ne sais pas.
- f. Préfère ne pas répondre.

1 Consultez [Cryptoactifs - Canada.ca](https://cryptoactifs-canada.ca)

2 Un total de 136 sur 216 (pondéré) avec un sous-échantillon de 488 propriétaires, anciens ou actuels.

- 3 Parmi les anciens propriétaires et les propriétaires actuels, 10 % étaient en désaccord ou tout à fait en désaccord avec le fait que les cryptomonnaies stables devraient être réglementées comme les autres moyens d'effectuer des paiements ou de transférer de l'argent, et 27 % étaient neutres.
- 4 Cette statistique concerne l'ensemble de la population interrogée. Elle passe à 34 % lorsqu'on tient compte seulement de ceux qui n'ont pas déjà possédé ou qui ne possèdent pas actuellement de cryptomonnaies stables.
- 5 Cette statistique concerne l'ensemble de la population interrogée. Elle passe à 33 % lorsqu'on tient compte seulement de ceux qui n'ont pas déjà possédé ou qui ne possèdent pas actuellement de cryptomonnaies stables.
- 6 Selon les recherches actuelles, 4 % des répondants possédaient des cryptomonnaies stables en 2024 comparativement à 1,5 % (15 % de 10 % des propriétaires de cryptos possédaient des cryptomonnaies stables ou 15 %/10 %) en 2023 et à 0,92 % (12 % de 13 % des propriétaires de cryptos possédaient des cryptomonnaies stables ou 12 %/13 %) en 2022, tel qu'il est indiqué dans le [rapport du Sondage sur les cryptoactifs 2023 de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario](#).
- 7 Pour en savoir plus sur le mandat, consultez la page [Au sujet de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada – Canada.ca](#)
- 8 Lisez la [Déclaration à l'intention des entités exerçant des activités liées aux cryptoactifs ou offrant des services dans ce domaine – Canada.ca](#)

- 9 On a demandé aux personnes ayant déclaré n'avoir jamais possédé de cryptomonnaies stables si elles avaient déjà envisagé d'en acheter ou d'en acquérir; 32 % ont répondu « Oui », 47 % ont répondu « Non », 20 % ont répondu « Ne sais pas » et 1 % ont répondu « Préfère ne pas répondre ».
- 10 Le résultat était fondé sur un test-t jumelé pondéré comparant les notes réelles des répondants (Moyenne = 0,18, ET = 0,20) et les notes perçues sur les connaissances (Moyenne = 0,50, ET = 0,27), $p < 0,01$. La corrélation entre les notes réelles et les notes perçues sur les connaissances était positive, mais modeste ($r = 0,22$, $p < 0,01$).
- 11 7 % des anciens propriétaires et des propriétaires actuels sélectionnaient « Ne sais pas » ou « Préfère ne pas répondre ».
- 12 La figure 4 présente les réponses de tous les répondants (les propriétaires actuels et les anciens propriétaires ainsi que ceux qui n'ont jamais possédé de cryptomonnaies stables).
- 13 La somme des pourcentages entre les énoncés n'est pas égale à 100 parce que les répondants avaient la possibilité de sélectionner plusieurs options. De plus, étant donné que l'échelle de mesure n'était pas booléenne, mais plutôt un continuum (tout à fait d'accord, d'accord, neutre, en désaccord, tout à fait en désaccord), les répondants pouvaient sélectionner « neutre » pour le premier énoncé et « tout à fait d'accord » pour le deuxième en fonction de leurs propres hypothèses, par exemple.

14

Les résultats de l'échantillon recruté par l'intermédiaire d'organisations de plateformes de crypto étaient semblables, mais pas identiques. Ces résultats ont montré que 27 % des répondants étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait que le statu quo doit être maintenu, tandis que 56 % étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait que le gouvernement du Canada devrait adopter une approche distincte en matière de réglementation pour les cryptomonnaies qui tient compte de la différence entre ces produits et d'autres cryptoactifs ainsi que des défis réglementaires uniques qu'elles présentent.

15

Des analyses de régression ont été réalisées en utilisant les raisons d'acheter des cryptomonnaies stables comme principales variables explicatives d'intérêt. La variable booléenne a été calculée comme 1 pour les répondants qui étaient tout à fait d'accord ou d'accord avec le fait que le gouvernement du Canada devrait adopter une approche distincte en matière de réglementation pour les cryptomonnaies stables qui tient compte de la différence entre ces produits et d'autres cryptoactifs, ainsi que des défis réglementaires uniques qu'elles présentent; et 0 pour les répondants qui étaient tout à fait en désaccord ou en désaccord. Par conséquent, les répondants qui ont indiqué être neutres n'ont pas été pris en compte dans cette analyse. Seules les principales variables explicatives d'intérêt qui présentaient une corrélation ($p < 0.05$) avec la variable binaire dépendante étaient comprises dans le modèle de régression logistique. Les variables de contrôle comme le regret d'avoir acheté des cryptomonnaies stables, le sexe, l'âge, le niveau de scolarité, le niveau de revenu, le statut de personne handicapée, la nationalité des personnes nées au Canada, et la province de résidence étaient également comprises dans le modèle de régression. Les facteurs de pondération (âge, sexe, région) faisaient également partie de la régression.

- 16 La figure 5 représente les points de vue de tous les répondants (propriétaires actuels et anciens propriétaires, ainsi que ceux qui n'ont jamais possédé de cryptomonnaies stables) sauf le premier énoncé – « Le manque de réglementation et de mesures de protection pour les consommateurs à l'égard des cryptomonnaies stables (et des cryptos en général) est la principale raison pour laquelle je n'en possède pas ou n'en détient pas à l'heure actuelle. » – pour lequel les propriétaires actuels et les anciens propriétaires n'étaient pas comptabilisés dans les statistiques, car une partie de l'énoncé dans le questionnaire du sondage portait sur la possession de cryptomonnaies stables.
- 17 Pour des exemples, consultez le [Sondage sur les cryptoactifs 2023 – Rapport final \(osc.ca\)](#).
- 18 M. Diaz et ses collègues (2023) ont constaté dans leur recherche que les cryptomonnaies soutenues par des monnaies fiduciaires et par l'or sont des produits moins risqués que d'autres cryptoactifs sur le plan de la volatilité. Consultez le document Díaz, A., C. Esparcia & D. Huélamo (2023). Stablecoins as a tool to mitigate the downside risk of cryptocurrency portfolios. The North American Journal of Economics and Finance, 64, 101838.
-

De :

- [**Agence de la consommation en matière financière du Canada**](#)

Date de modification : 2025-09-11

